

Zeitschrift: Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist

Band: 6 (1983)

Heft: 3

Artikel: Les fouilles du Mont Vully : bilan intermédiaire des recherches sur l'oppidum celtique

Autor: Kaenel, Gilbert / Curdy, Philippe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-5344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les fouilles du Mont Vully

Bilan intermédiaire des recherches sur l'oppidum celtique

Gilbert Kaenel et Philippe Curdy

Exploration au Mont Vully

DIVICO, ORGETORIX, La Guerre des Gaules, JULES CESAR... Le nom de ces deux puissants chefs helvètes, l'épisode au cours duquel leur peuple se heurta au général romain en 58 av. J.-C., illustrent un des premiers événements d'une histoire « nationale », qui libère des images suggestives dans l'esprit des écoliers depuis des générations... (fig. 1). Il faut bien l'avouer, l'une des motivations principales des recherches entreprises au Mont Vully visait à appréhender cette époque par le biais de l'archéologie, le cas échéant, retrouver la trace des faits rapportés par les historiens antiques.

Nous présentons ici un bref état des recherches sur la base des explorations (non achevées à ce jour) entreprises depuis 1978; nous nous restreignons au problème de La Tène finale (fin du 2^e - 1^{er} siècle av. J.-C.).

Pour un historique des recherches récentes, patronnées par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, avec le concours de l'association Pro Vistiliaco et du service archéologique cantonal de Fribourg, conduites sur le terrain tout d'abord par H. Schwab et A. Tuor (1978) puis par les soussignés (dès 1979), on se reportera aux rapports préliminaires parus à ce jour¹.

Plan-Châtel et le premier rempart

En 1978, 1979 et 1980, plusieurs sondages d'envergure très limitée ont été pratiqués sur le sommet du Mont Vully, au lieu-dit Plan-Châtel (l'un d'eux, en 1978, reprenant le sondage de R. Degen en 1964). On y a recueilli les témoins d'une fréquentation des lieux au Mésolithique et au Néolithique; les vestiges d'une occupation au Bronze moyen et final (un temps fort) ont en partie été fouillés, avec les traces de constructions en bois et d'un premier rempart; l'époque de Hallstatt et la fin de La Tène sont

fig. 1

Les Helvètes incendient leurs maisons et quittent le pays en 58 av. J.-C.: scène de l'imagerie scolaire. D'après E. Eberhard, *Divico und die Römer*. SJW Nr. 922^a (1977), Zeichnung F. Hoffmann. Die Helvetier verbrennen ihre Häuser und verlassen das Land (58 v. Chr.): Schulbuchillustration. I Elveti bruciano le loro case e abbandonano la loro patria (58 a. C.): illustrazione di un libro di scuola.

fig. 2

Le sommet du Mont Vully, vue du nord-ouest en direction de Morat: 1 le premier rempart du Plan-Châtel; 2 le deuxième rempart de l'oppidum celtique; 3 une fosse contemporaine. Photo aérienne Stuart Morgan, 6. 5. 1979.

Blick auf den Mont Vully, von Nordwesten: 1 erste Befestigung auf Plan-Châtel, 2 Befestigung des keltischen Oppidums, 3 Spätlatène-Grube.

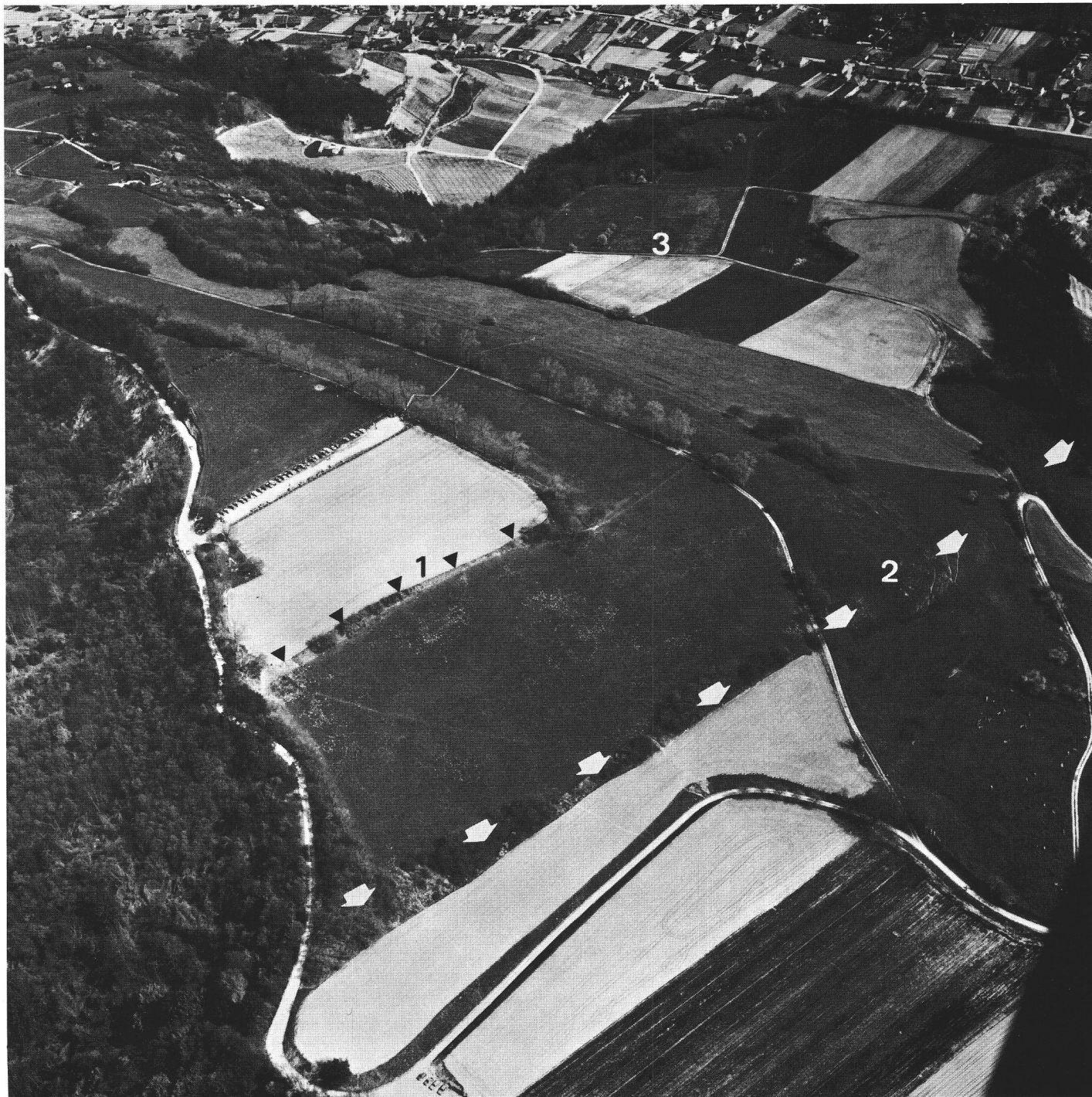
La sommità del Mont Vully, vista da nord-ovest.



également attestées avec, pour cette dernière période, la construction d'un nouveau rempart au même endroit. Aucune trouvaille de l'époque romaine ou médiévale n'est connue à ce jour sur le sommet du Plan-Châtel.

Le tracé de cette fortification (premier rempart, fig. 2, no 1) n'a pas pu être défini avec certitude sur la base de nos minuscules sondages (ni d'ailleurs le dé-

tail de sa construction, proposée toutefois comme mur à double parement, voir note 1); il ne semble pas qu'elle entoure le sommet du Plan-Châtel (ce que le sous-sol molassique en escaliers pouvait suggérer), mais plutôt qu'elle se prolonge sur son axe nord-sud en barrant ainsi la partie supérieure de la colline²; seuls de nouveaux sondages permettront de préciser ces questions.



Le deuxième rempart et l'oppidum celtique

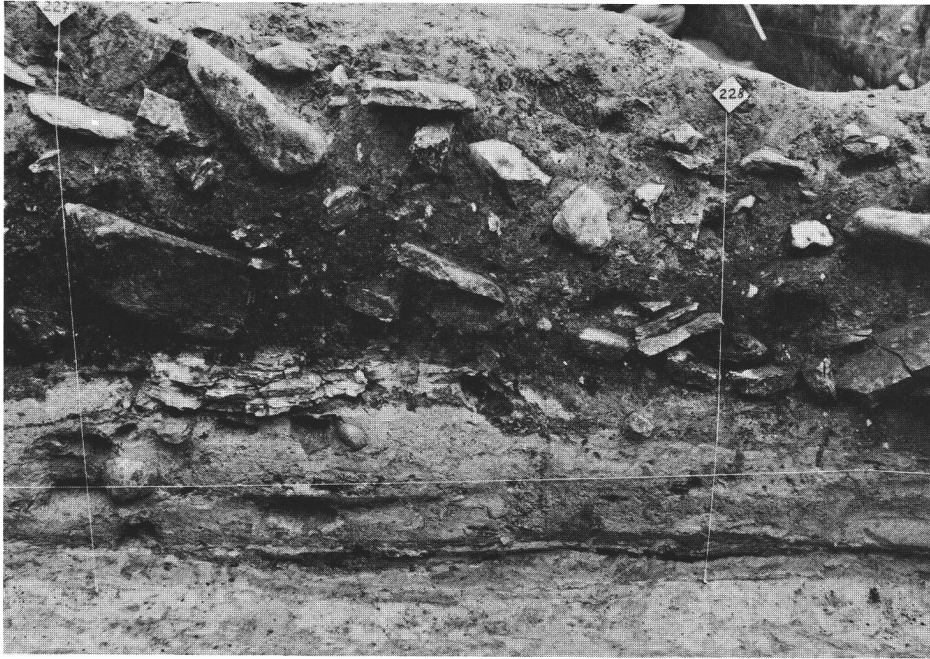
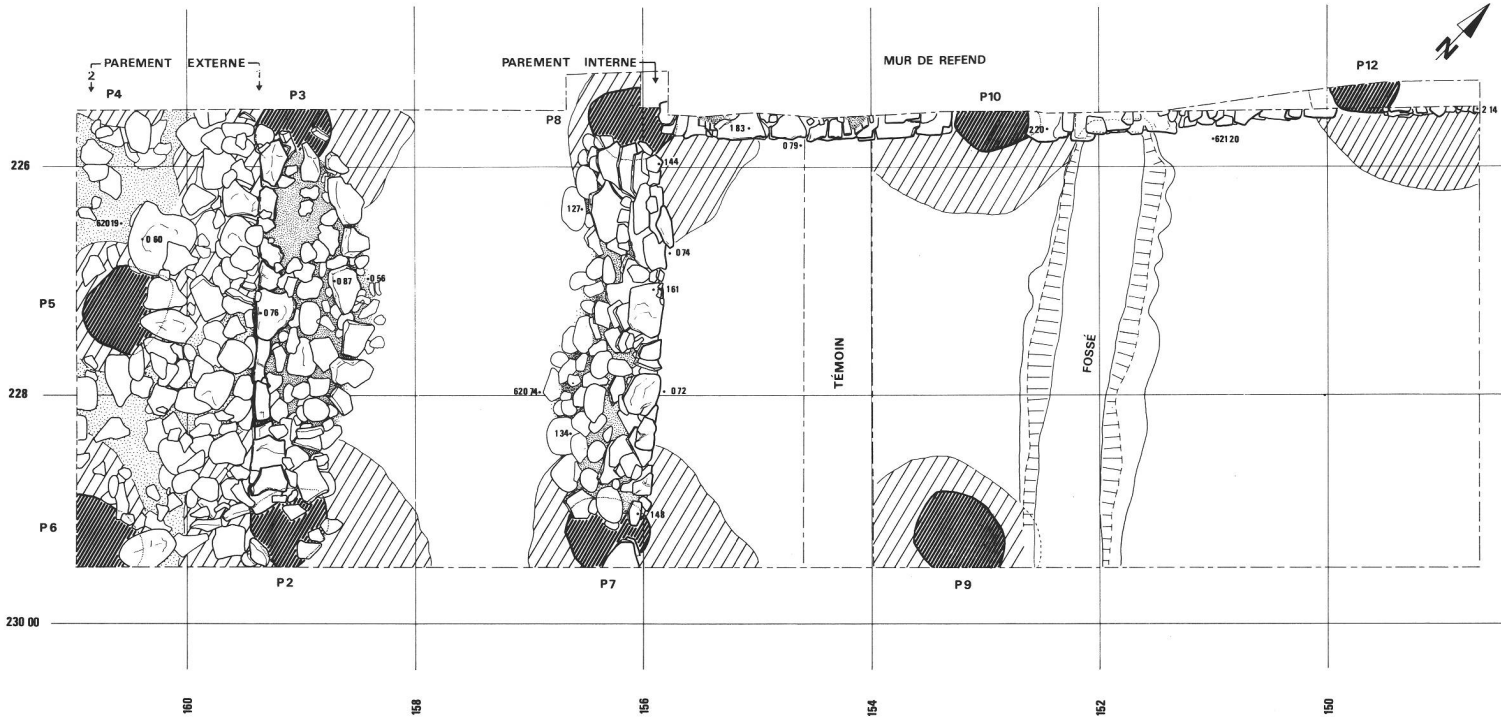
Il n'en est pas de même pour le deuxième rempart, approximativement parallèle au premier, environ 120 m. en contrebas du Plan-Châtel (fig. 2, no 2); en effet, plusieurs sondages et observations en différents endroits permettent d'affirmer qu'il coupait du nord au sud la colline sur une longueur de plus de 700 m., et isolait ainsi non seulement le sommet, mais toute la partie orientale du Mont Vully, avec ses versants et pla-

teaux orientés au sud, dominant le lac de Morat.

Le mode de construction: le dispositif de fortification, d'une envergure et d'une emprise considérablement plus grandes que celles du premier rempart (on ne peut préciser la relation entre ces deux ouvrages, qui sont peut-être contemporains) peut-être défini globalement de la manière suivante: le rem-

part est constitué d'un front avec parement externe de pierres sèches, découpé en tronçons par des éléments verticaux massifs de bois, implantés au fond de vastes fosses; il correspond au type du »Pfofenschlitzmauer«.

Une rampe de terres, accumulées en remblais, vient à l'arrière s'appuyer contre ce parement frontal; c'est du moins ce que nous restituons comme aménagement »normal«. Cette rampe



▲ fig. 3
Plan archéologique du sondage S. 32 (emplacement = fig. 2, no 2): le rempart et une partie de la «casemate» à l'arrière. Dessin Ph. Curdy.
Plan des Schnitts S. 32 mit der Befestigungsmauer des Oppidums.
Pianta archeologica del sondaggio S. 32 (vedi fig. 2, no 2).

fig. 4
Les niveaux d'occupation, la couche d'incendie (au centre) et la destruction des murs sur le témoin de la «casemate», face est (cf. la couverture). Photo F. Roulet, SACF. Les fils sont distants d'1 m. Die Schichten; deutlich ist die Brandschicht erkennbar (vgl. Titelblatt).
I livelli d'occupazione e lo stato d'incendio (vedi la copertura).

▼ fig. 6
Le mur du parement interne (voir fig. 3); les pieux de part et d'autre ont brûlé dans l'incendie (voir fig. 4 et couverture). Photo F. Roulet, SACF. Les fils sont distants de 50 cm. Blick auf die Pfostenschlitzmauer mit den Aussparungen der (verbrannten) Eichenpfähle.
Il muro interno (vedi fig. 3).

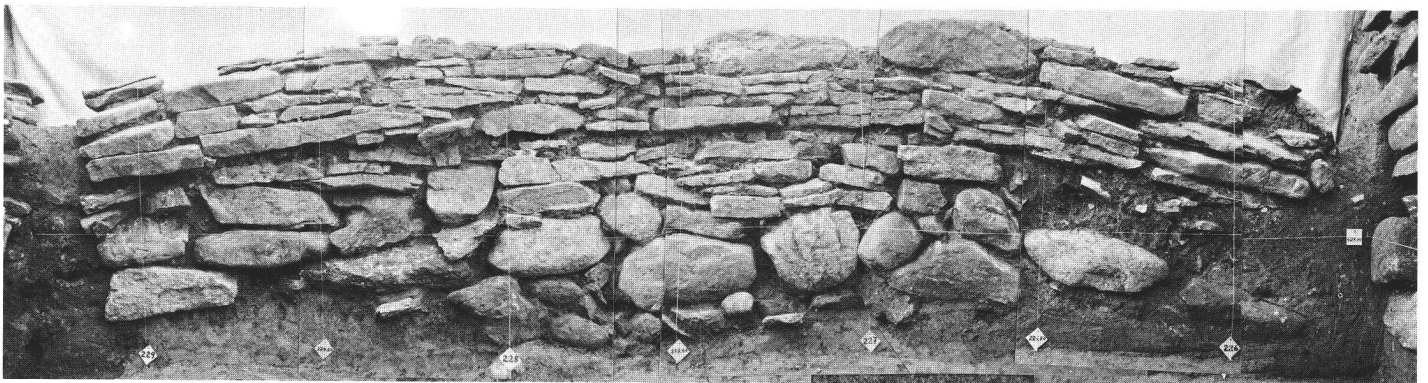




fig. 5
Le mur de refend de la «casemate» du sondage S. 32 (voir fig. 3). Photo F. Roulet, SACF. Les fils sont distants d'1 m.
Die Mauer bei der vielleicht als Wachturm zu interpretierenden Struktur (S. 32; vgl. fig. 3).
Il muro di separazione della casamatta del sondaggio S. 32 (vedi fig. 3).

est en grande partie composée des matériaux extraits d'un large fossé en aval du front du rempart (sable molassique, fragments de molasse).

Aménagements internes: en plusieurs endroits, une construction particulière a été reconnue à l'intérieur du dispositif et en partie fouillée: à la place des remblais de la rampe, un parement interne, du même type que le parement externe, est aménagé, définissant ainsi un véritable mur de front, un caisson dont l'intérieur est constitué des mêmes remblais, vraisemblablement armés de bois (bien qu'aucune trace au sol et dans les premières dizaines de centimètres d'élévation conservés n'ait été observée, voir plus bas)³.

Contre ce parement interne, à l'emplacement d'un des poteaux verticaux d'armature, vient buter un mur de refend perpendiculaire, du même type, qui délimite ainsi une surface d'«occupation» que nous avons appelée provisoirement «casemate», sans pourtant vouloir lui assigner une fonction définitive; les dimensions exactes de ces unités ne sont pas encore connues avec précision, l'une d'elles (le sondage S. 32, voir fig. 2, à l'emplacement du no 2) a en partie été fouillée en 1981 (c'est avant tout sur cette documentation que

nous nous basons ici, fig. 3): la limite amont de cette «casemate» est marquée par un petit fossé, sans doute d'assainissement. Plusieurs foyers superposés, des amas de débris domestiques, attestent de l'occupation de cette unité. A l'emplacement de ces «casemates», nous proposons, à titre d'hypothèse, d'y restituer une tour en bois construite sur un étage supérieur; l'existence de tels dispositifs est rapportée par César⁴. La ou les portes permettant de franchir le rempart ne sont pas connues; on pourrait toutefois en reconnaître une à l'emplacement du chemin supérieur, au nord de S. 32 (forme de «Zangentor», porte à ailettes rentrantes), ou même sur le chemin au tiers inférieur du dispositif (voir fig. 2).

De même, une fermeture à l'est, si elle existe, n'a pas pu être repérée sur le terrain par de simples prospections.

Réfection et destruction finale: les traces d'une réfection du parement externe du rempart ont été reconnues dans tous les sondages; il s'agit donc d'une modification planifiée affectant l'ensemble du dispositif. Ce nouveau front, du même type, disposé en aval, a été retrouvé dans le terrain plus fortement démantelé que le premier.

A plus d'un endroit, les stigmates d'un

incendie, qui s'est produit à l'intérieur de la fortification uniquement, ont été décelés; une importante couche de charbons de bois, provenant des superstructures calcinées (la tour que nous proposons de restituer), effondrées suite à cet incendie, est recouverte par les décombres du mur (fig. 4 et couverture).

La fortification ne sera pas reconstruite après cette catastrophe.

Quelques détails techniques et dimensions

Le fossé, précédant le dispositif, a une largeur et une profondeur variables, sans doute en fonction de la topographie des lieux à son emplacement et de sa distance du front (maximums 13 m. de large, 2-3 m. de profond); le fond est plat, les parois obliques.

Les murs de pierres sèches se composent d'une assise de fondation de gros boulets morainiques; le mur montant proprement dit est constitué de petites dalles soigneusement taillées et disposées en lits réguliers, surtout de la molasse extraite lors du creusement du fond du fossé (dimensions moyennes 20-40 cm. de long sur 10 cm. de haut; l'épaisseur moyenne du mur est de 40 cm., 1m. à sa base consolidée par des boulets morainiques).

Le mur de refend de S. 32, comme d'ailleurs le parement interne, ont permis de reconnaître une particularité dans la construction du mur montant, soit l'existence de traverses d'armature horizontales en bois (disposées environ tous les 30 cm.) qui ont également subi l'action du feu. Ces éléments nous ont permis de postuler l'existence d'une armature à l'intérieur du remplissage du mur de front proprement dit.

Les pieux de l'armature verticale sont en chêne

(d'après les charbons de bois analysés) avec un diamètre variant entre 60 et 90 cm; ils ont été équarris au préalable, du moins dans la partie inférieure seule observée, ce que la trace organique se détachant nettement de l'entourage du remplissage de la fosse permet de préciser, et implantés au fond de fosses circulaires (souvent de près de 2 m. de diamètre et de plus d'1 m. de profondeur). Un segment de mur entre 2 pieux mesure environ 3 m. de long; la distance moyenne entre l'axe de 2 pieux est de 3,50 m. (fig. 5-6).

La «casemate» est limitée en amont (à 3,40 m. du parement interne) par un petit fossé, interprété comme fossé d'assainissement (de 70 cm. de largeur); la largeur de cette unité est de 7 m., soit l'espace compris entre 2 poteaux verticaux (fouilles en cours, été 1983).

La rampe a été observée sur des largeurs variant de 18 à 28 m.; sa surface est en fait plus ou moins horizontale, érodée dans la zone de contact avec le parement externe (zone peut-être en pente); sa hauteur maximale conservée est de 3 m. En moyenne, on peut estimer que sa construction représente un déplacement d'environ 27 m³ de terres au mètre courant.

La trace organique d'une armature de bois verticale à l'intérieur de la rampe a été repérée en un seul endroit, à 7 m. du parement⁵ (n'oublions toutefois pas l'aspect ponctuel de nos sondages).

Éléments de datation: le mobilier archéologique

Les objets recueillis sous la couche d'incendie offrent un terminus ante quem, soit la date d'effondrement et d'abandon de la place.

- Les monnaies découvertes à ce jour, au nombre de huit⁶, sont toutes des monnaies de potin, de deux types différents, attribués traditionnellement l'un aux Lingons (2) et l'autre aux Séquanes (6) (voir fig. 7).

- Les fibules en bronze et en fer (plus rares) sont de schéma La Tène finale (quelques unes de schéma La Tène moyenne) avec des exemplaires fragmentés de type Nauheim et variantes.

- Le petit mobilier, crochet de ceinture en fer, bracelet de verre bleu à section en D, perles en verre multicolores, couteaux en fer, fragment d'emmanchure en os ornée etc., est représentatif de la «civilisation des oppida» dès La Tène moyenne et surtout finale (fig. 8).

- La céramique enfin, grossière et fine, en cuisson réductrice (en majorité: pots à cuire peignés, céramique grise fine, décorée) et oxydante (rare céramique peinte) est également caractéristique de cet horizon, entre la fin du 2^e et le 1^{er} siècle av. J.-C. (fig. 9).

Il est pourtant possible de restreindre cette fourchette, avant tout grâce au modèle proposé par les chercheurs bâlois, dont la vérification est apportée par plusieurs sites contemporains⁷, malgré les problèmes d'interprétation de détail qui subsistent inévitablement: à un horizon ancien (Gasfabrik)

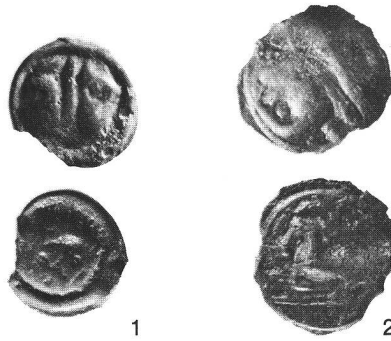


fig. 7

Les monnaies de potin découvertes récemment au Vully, attribuées traditionnellement aux Lingons (no 1) et aux Séquanes (nos 2-7). Photo F. Roulet, SACF. Ech. 1:1.

Die bei den Grabungen zutage gekommenen keltischen Potinmünzen.

Le monete celtiche scoperte ultimamente al Mont Vully.

de la fin du 2^e siècle et de la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., est opposé un horizon récent (Münsterhügel), couvrant en gros la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. (en fait les 3-4 premières décennies de ce demi-siècle et la dernière, en tout cas, de la première moitié).

Au Vully, aucun élément caractéristique ne peut être strictement rapporté à ce second horizon.

- Les monnaies de potin, dont la datation suscite encore un dialogue (de sourds) entre numismates et archéologue⁸, surtout les variantes anciennes des types dits séquanes, sont très bien représentées à Bâle-Gasfabrik, encore toutefois en bon nombre au Münsterhügel.

- Les fibules également, quoique caractéristiques de l'horizon Gasfabrik, sont encore présentes, sous forme résiduelle sans doute pour la plupart, dans l'horizon suivant (n'oublions pas que la sériation se fait ici au niveau de quelques générations seulement!).

Un argument plus solide «e silentio» est apporté par l'absence au Vully des types nouveaux, par exemple les variantes récentes caractéristiques du Münsterhügel, fibules à coquille, à ailettes naissantes (Almgren 65) ou à colerette, la plupart avec un pied grillagé.

- La céramique, avec un fort pourcentage de grossière et de grise finement tournée et lissée, présente pour certains fragments des affinités en direction de La Tène moyenne (l'étude détaillée en cours permettra de préciser cette affirmation). La faible proportion de céramique peinte est étonnante, mais ce qui frappe c'est l'absence de céramique d'importation, d'amphores vinaires si abondantes en Gaule ou sur le Rhin à la même époque. Est-ce dû à l'échantillonnage limité dont nous disposons? (quelque 2000 tessons), ou faut-il plutôt y voir des phénomènes d'ordre économique ou culturel? (populations, voies d'échange différentes, isolement

du Plateau suisse...); une explication chronologique semble être exclue⁹.

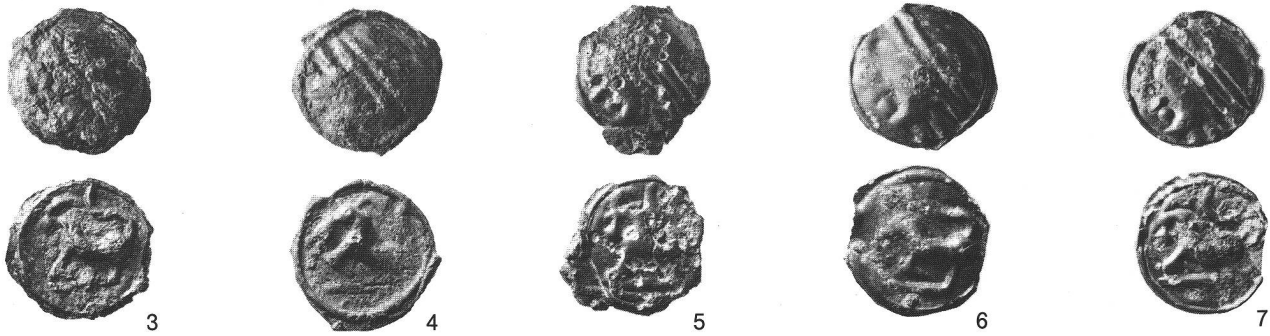
Sur la base de l'ensemble de ces observations et à l'aide des éléments typologiques les plus récents, on peut tenter de préciser la date de cet incendie au cours de La Tène D: vers le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.

Quant à la durée d'existence de cette fortification, elle est difficile à estimer, rappelons la réfection «totale» du dispositif, les foyers réaménagés à plusieurs reprises dans la «casemate», le fossé de cette dernière comblé de débris et des éléments de mobilier présentant des affinités vers La Tène moyenne; il nous paraît hasardeux, dans l'état actuel des recherches, de préciser: entre la fin du 2^e et le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.

Problème de l'occupation du site

A part les abords immédiats de la fortification et surtout de la «casemate» avec son abondant mobilier domestique, les autres sondages se sont révélés sinon stériles, du moins n'ont pas permis de reconnaître l'existence d'une seule structure d'habitat, fosse ou trou de poteau! Les phénomènes d'érosion, quoique dévastateurs sur le Vully, ne suffisent toutefois pas à en expliquer l'absence...

Cette forteresse, d'une «certaine» durée d'existence, nous l'avons souligné, qui a nécessité la mise en oeuvre de forces importantes, impliquant un pouvoir centralisé (conception globale, à deux reprises, recours à de nombreux ouvriers et artisans spécialisés, mineurs, tailleurs de pierres, charpentiers; problème d'approvisionnement etc.), n'aurait-elle eu qu'une fonction militaire et de refuge temporaire (peut-être même jamais utilisée en dehors des «casemates»?). Au contraire, une agglomération de type proto-urbain, telle qu'on en connaît dans d'autres oppida contemporains (entrant d'ailleurs



pour une part dans la définition qu'on veut bien accorder au terme «oppidum»⁽¹⁰⁾, a-t-elle réellement existé sur le sommet du Vully? Nous l'avons vu, ni le Plan-Châtel, ni la zone comprise entre le premier et le deuxième rempart n'ont fourni les traces d'une occupation dense.

Ce sont donc les pentes du versant sud (lac de Morat) et les plateaux qui les prolongent (lieu-dit «Sur les Planches» par exemple) qui pourraient alors recevoir les vestiges d'une telle occupation. Un seul indice parle en faveur d'une telle interprétation: en février 1982, le fond d'une fosse, presque entièrement érodée puis comblée de sable molassique, a été en partie fouillé à l'occasion de l'aménagement du chemin (fig. 2, no 3). Elle contenait plusieurs vases (bouteilles, écuelle) contemporains de la fortification, qui y avaient été soigneusement déposés, ainsi qu'un aiguiseur en grès. Vu l'aspect fragmentaire de la structure, une interprétation fonctionnelle ne peut être avancée avec certitude, mais celle de silo ou fosse à provisions nous paraît la plus vraisemblable; encore faut-il trouver les restes des structures d'habitat contemporaines... Seuls des sondages en grand nombre permettront de répondre à cette question essentielle pour l'évaluation du rôle du site du Mont Vully au 1er siècle av. J.-C. dans une géographie historique bien précise (voir plus bas et l'article suivant consacré au Bois de Châtel, pp. 110-119).

Tentative d'interprétation historique

Malgré notre documentation fragmentaire (environ 200 m² fouillés, sur une cinquantaine d'hectares) nous osons proposer une évaluation de la significa-

tion du Mont Vully dans un contexte historique. Nous avons vu que l'érection de la fortification traduit un acte résultant de la volonté d'un chef ou d'un commandement centralisé, jouissant d'une puissance économique et politique au moins; elle a dû être réalisée entre la fin du 2^e et le début du 1^{er} siècle av. J.-C. Sur la base de données historiques, nous pouvons admettre qu'une tribu de la grande nation des Helvètes, installés depuis peu sur le Plateau, en est à l'origine.

Aucun argument ne permet de préciser si une relation existe entre cette fortification et l'épisode des Cimbres et des Teutons (113-101 av. J.-C.); ces derniers ont traversé le Plateau suisse et une tribu des Helvètes, les Tigurins que l'on retrouvera plus tard dans la région d'Avenches, se sont joints à eux¹¹. N'oublions pas qu'il s'agit là du seul événement historique de cette période et touchant en partie la région qui nous intéresse, qui nous ait été transmis! La tendance naturelle conduit l'archéologue à se raccrocher à ces événements ponctuels, ce qui peut avoir des conséquences d'envergure (parfois fâcheuses) pour l'interprétation qu'il propose de sa propre documentation, avant tout dans le sens de distorsions d'ordre chronologique. Nous adoptons ici une attitude prudente.

Par contre, nous nous avançons plus, à titre d'hypothèse de travail, en ce qui concerne la destruction du dispositif (malgré les restrictions sévères que nous venons d'énoncer); nous avons vu que, sur la base du mobilier recueilli, l'abandon de la fortification pouvait se situer vers le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. Ce dispositif défensif a succombé à l'action d'un gigantesque incendie, attesté en plusieurs endroits, mais à l'inté-

rieur uniquement de la forteresse et non du côté d'un éventuel assaillant! Il semble en outre que seuls quelques ustensiles usagés (vaisselle cassée, fibules inutilisables, monnaies perdues) aient été retrouvées, ce qui ne parle pas non plus en faveur d'un abandon précipité des lieux.

Avec la prudence qu'impose une telle assimilation à des données historiques, n'est-on pas en droit de proposer, sur la base de nos observations archéologiques, de voir dans cet incendie les traces laissées par la tentative d'émigration des helvètes en 58 av. J.-C., stoppée violemment par César? Dans son commentaire de la Guerre des Gaules, le général romain nous apprend comment les Helvètes, pour s'enlever tout espoir de retour, avaient incendié leurs 12 oppida, 400 villages et nombreuses fermes isolées...¹². Les chiffres de César ne peuvent, bien sûr, être pris à la lettre, mais n'aurait-on pas avec le Mont Vully et sa couche d'incendie la première trace archéologique de cet épisode qui, s'il ne s'agit pas d'une fable, a dû frapper l'esprit des «non barbares» de l'armée romaine¹³?

Les autres sites du Plateau suisse, avec un déplacement ou changement d'occupation reconnu, également placé vers le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. (mis en relation avec la Guerre des Gaules), à Berne ou Bâle, n'ont en fait pas produit de couche d'incendie évidente¹⁴.

C'est là une *hypothèse historique* séduisante, compatible avec l'ensemble de nos observations archéologiques, mais qui reste dans le domaine du plausible, faute de connaître d'autres épisodes que celui de la Guerre des Gaules, qui ont dû se dérouler dans les décennies qui l'ont précédée ou suivie.

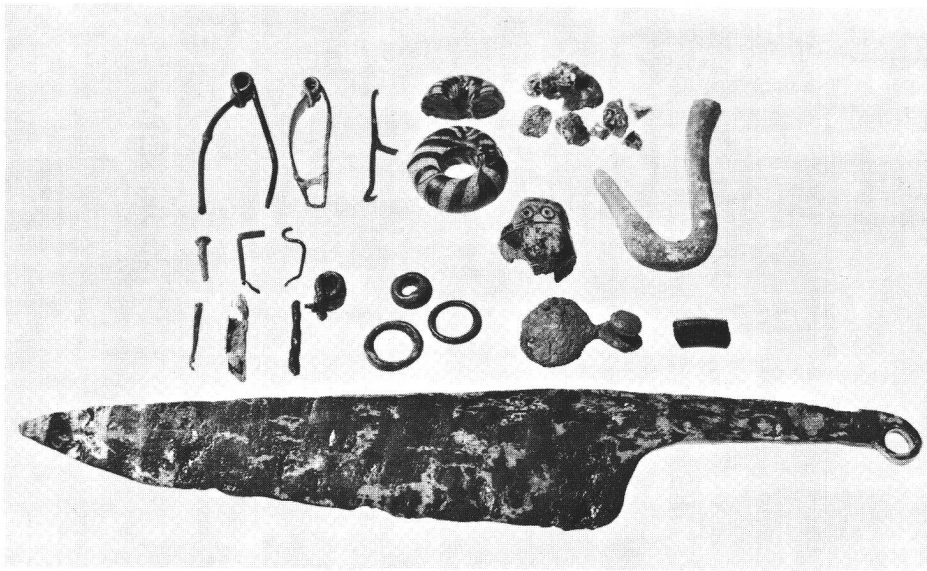


fig. 8
Echantillon du petit mobilier mis au jour, fibules, perles en verre (une calcinée), anneaux, fragment d'emmanchure en os, anse de seau en bronze, crochet de ceinture et couteau en fer, bracelet en verre. Photo F. Roulet, SACF. Longueur du couteau: 25,5 cm.

Eine Auswahl an Kleinfunden: Fibeln, Perlen, Ringe, Kesselgriff, Gürtelhaken usw.
Scelta delle suppellettili messe a giorno, fibule, perle di vetro, anelli, frammento di un manico di osso, manico di un secchio di bronzo, gancio di cintura e coltello di ferro, bracciale di vetro.

Le destin du Vully: un autre audacieuse hypothèse

Malgré notre documentation fragmentaire, répétons-le, un échantillonnage que l'on peut juger insuffisant, surtout pour pouvoir saisir la fonction du site que seule la découverte de l'habitat (ou la preuve de son inexistence) permettrait de préciser, nous admettons que l'oppidum (au sens large) du Mont Vully, après sa destruction par le feu, n'a pas été réoccupé par les Helvètes à leur retour forcé après la sanglante défaite de Bibracte face aux légions romaines en 58 av. J.-C. Avaient-ils à ce point été décimés dans la bataille¹⁵?, avaient-ils reçus des ordres précis?, la surface du Mont Vully était-elle considérée comme trop importante ou ont-ils préféré, pour des raisons que nous ne pouvons saisir, un nouvel emplacement en fonction du nouvel équilibre politique? On ne peut se prononcer. C'est également le cas à Bâle, où le nouvel oppidum du Münsterhügel est installé sur un terrain vierge ou à Vindonissa d'après le peu que l'on en connait; à Berne, l'oppidum est restreint par la construction d'un nouveau rempart¹⁶.

Quel est alors ce nouveau site? Jusque là plusieurs éventualités avaient été envisagées (l'emplacement même de la future colonie d'Aventicum ou la colline d'Avenches), nous retiendrons celle du Bois de Châtel (développée dans l'article suivant), suite aux trouvailles récentes de monnaies celtiques appartenant à un horizon plus récent, non représenté au Vully; des restes de fortifications y sont reconnaissables sur le ter-

rain (non datées il est vrai). Rappelons une fois encore le statut d'hypothèse de cette tentative d'explication.

La suite de l'histoire deviendrait alors plus satisfaisante, l'installation d'une agglomération, Aventicum, au pied de l'ancien oppidum, suite aux bouleversements de tous ordres de l'époque augustéenne résultant de la mainmise effective de Rome sur le Plateau suisse; la continuité serait ainsi établie.

Une seule manifestation d'intérêt pour le Mont Vully à l'époque romaine dans la seconde moitié du 1er siècle ap. J.-C., soit environ 150 ans ou plus après son abandon: des tessons de céramique dans le remplissage du fossé, déjà fortement comblé naturellement (il s'agit d'une présence systématique) et dans les ruines de la «casemate» de S. 32, peuvent être interprétés entre autres comme le passage de récupérateurs de matériaux (pierres déjà taillées en grand nombre) pour de nouvelles constructions dans le Vully (ou pourquoi pas jusqu'à Avenches?); voilà qui permet d'expliquer la disparition de cette masse de pierres qui a dû se poursuivre jusqu'à une date récente¹⁷.

Dès lors, dans l'état de nos connaissances, le silence règne dans cette partie du Vully jusqu'à l'époque moderne; un castrum est par contre établi au Bas-Empire sur le Bois de Châtel (voir p. 116).

Aperçu général

Les fouilles récentes du Mont Vully, pour le seul problème de l'oppidum celtique de La Tène finale, ont donc apporté un renouveau radical dans la

problématique historique de la région. Que le chef du Vully ait été Divico, Orgetorix ou tout autre «prince» non attesté par l'histoire, ne peut bien entendu être abordé archéologiquement. Il semble du moins que l'on puisse exclure la possibilité de voir dans le Vully le précurseur immédiat d'Aventicum et qu'il faille bel et bien trouver un site intermédiaire (le Bois de Châtel?) pour quelques générations...

L'assimilation proposé à titre d'hypothèse avec un abandon en 58 av. J.-C. apporte en outre des éléments de discussion nouveaux pour l'histoire et l'archéologie de La Tène finale, au cours du 1er siècle av. J.-C., que l'exploitation de la documentation en cours et de nouveaux sondages permettront sans doute d'alimenter et de compléter.

Cet article est publié avec le soutien de l'Association Pro Vistiliaco.

¹ G. Kaenel, Mont Vully. Campagne de sondages exploratoires 1979. ASSPA 64, 1981, p. 157-199; 65, 1982, p. 187-188 (G. Kaenel). Chaque année l'association Pro Vistiliaco a distribué un bref rapport illustré à ses membres, pour 1978 (H. Schwab), 1979, 1980, 1981-1982 (G. Kaenel), établi par le service archéologique cantonal à Fribourg.

² Une tranchée recoupant l'arête du Plan-Châtel sur le versant sud (lac de Morat) (Tranchée T2/1980, voir note 1) n'a livré aucune trace de fortification.

³ On trouvera une présentation synthétique des différentes fortifications celtiques dans: J.-R. Collis, Defended sites of the Late La Tène in Central and Western Europe. BAR Suppl. series 2 (1975). O. Büchschütz et I.B.M. Ralston, Les fortifications des Ages des métaux. Archéologia N° 154, 1981, p. 24-35. La fortification du Mont Vully, avec rampe à l'arrière, porte l'appellation «type Kelheim»; dans les secteurs à parement interne, il s'agit du «type Altkönig-Preist».

⁴ Au livre VII, 22, 24 de la Guerre des Gaules, à propos du siège d'Avaricum (Bourges); mais sont-elles réellement étrangères à l'architecture militaire celtique comme le laisse entendre César? (voir W. Dehn, Die gallischen »Oppida« bei Cäsar. Saalburg Jahrb. 10, 1951, p. 43). Des tours sont restituées sur le chemin de ronde par le fouilleur de l'Altburg de Bundenbach près de Trèves, bien avant la Guerre des Gaules (R. Schindler, Die Altburg von Bundenbach. Trierer Grabungen und Forschungen 10, 1977, Abb. 33). Au Vully, l'hy-



fig. 9

Echantillon de céramique, grossière (pots à décor peigné), grise fine (écuelles en bas à gauche) à pâte claire (à droite, une bouteille ayant éclaté en morceaux dans l'incendie et un fragment peint en blanc). Photo F. Roulet, SACF. Hauteur du pot au centre: 28 cm.

Eine Auswahl an Keramik.

Scelta di ceramica grossolana, grigia fine e di argilla chiara.

pothèse d'une tour est renforcée par le surdimensionnement du poteau central de la «casemate», non inclu dans un mur (voir fig. 3).

5 Dans la tranchée T3/1981 (voir note 1), au nord de la fortification, environ 50 m. au sud du versant nord, voir fig. 2.

6 Une neuvième monnaie, aujourd'hui disparue, pourrait provenir du Vully (sans localisation précise) (voir Kaenel, note 1, 1981, p. 194). Il s'agit également d'un type «séquanec», voir plus bas.

7 A. Furger-Gunti, Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit. (1. Jahrhundert v. Chr.). Basler Beitr. zur Ur- und Frühgesch. 6 (1979). Pour une application à Berne-Engelhalbinsel, voir A. Furger-Gunti et H.-M. von Kaenel, Die keltischen Fundmünzen aus Basel. Schweiz. Numismat. Rundschau 55, 1976, p. 35-76. Voir en outre les «couples» Breisach, Hochstetten et Breisach, Münsterberg (I. Stork) ou Levroux, Les Arènes et Levroux, Colline des Tours (O. Büchschütz) dans les actes du colloque de Levroux en 1978: O. Büchschütz (éd.), Les structures d'habitat à l'âge du Fer (1981).

8 Furger-Gunti et von Kaenel (note 7). A. Furger-Gunti, Zur Chronologie keltischer Gold- und Potinmünzen. Actes du 9ème Congrès int. de numismatique Berne, 1979 (1982), p. 587-595. H. Polenz, Münzen in latènezeitlichen Gräbern Mitteleuropas aus der Zeit zwischen 300 und 50 v. Chr. Geburt. Bayer. Vorgeschbl. 47, 1982, p. 217-222.

9 Rappelons simplement l'abondance de telles amphores dans les sites contemporains comme la Gasfabrik (A. Furger-Gunti et L. Berger, Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik. Basler Beitr. zur Ur- und Frühgesch. 7, 1980) ou à Breisach, Hochstetten (note 7).

10 Voir à ce propos par exemple: F. Fischer, Der Heidengraben bei Grabenstetten. Führer zur vor- u. frühgesch. Denkmäler in Württemberg und Hohenzollern I (1982)³.

11 E. Meyer, Zur Frage des Volkstums der Eisenzeit. UFAS 4, 1974, p. 197-202. R. Frei-Stolba, Die römische Schweiz: ausgewählte staats- und verwaltungsrechtliche Probleme im Frühprinzipat. Aufstieg und Niedergang der röm. Welt II (1976) p. 288-403.

12 Au livre I, 5.

13 F.-G. Maier, rappelant encore avec justesse en 1980, «Die Behauptung Cäsars, dass die Helvetier bei ihrem Abzug aus der Schweiz im Jahre 58 ihre Dörfer verbrannten, ist bis

jetzt an keiner einzigen Stelle archäologisch verifiziert worden und gehört deswegen wahrscheinlich ins Reich der Fabel». Was ist in Süddeutschland archäologisch gesehen keltisch? Arch. Kolloquium in Heidenheim an der Brenz am 21. Juni 1980 (1982) p. 38.

14 Furger-Gunti (note 7) p. 136. H.-J. Müller-Beck et E. Ettliger, Die Besiedlung der Engelhalbinsel in Bern auf Grund des Kenntnisstandes vom Februar des Jahres 1962. Ber. RGK 43-44, 1962-63, p. 107-153. Des observations de A. Jahn en 1847 peuvent faire croire à un incendie du mur de l'oppidum ancien, mais d'autres témoignages font défaut, en particulier dans les couches d'habitat. Nous conservons donc un doute quant à cette interprétation (ibid. p. 119, 131-133).

15 D'après César (livre I, 29), des 368000 âmes qui émigrèrent, 110000 seulement retournèrent au pays...

16 Pour Berne, Müller-Beck et Ettliger (note 14). Pour Vindonissa, M. Hartmann, Das Legionslager von Vindonissa. Arch. Führer der Schweiz 17 (1983). - On ne peut, faute d'arguments et de mobilier, exclure la possibilité de mettre en relation le premier rempart du Plan-Châtel au Vully, avec ces événements de la période de la Guerre des Gaules (voir plus haut).

17 De telles récupérations de matériaux sont un phénomène courant dans les fortifications celtiques; voir par exemple à Manching (Bavière), W. Krämer et F. Schubert, Die Ausgrabungen in Manching 1955-1961. Einführung und Fundstellenübersicht. Die Ausgrabungen in Manching I (1970) p. 36.

Die Grabungen auf dem Mont Vully

Bilanz der bisherigen Untersuchungen im keltischen Oppidum

Die vom Schweizerischen Nationalfonds ermöglichten Grabungen (seit 1978) auf dem Mont Vully, dem imposanten »Berg« zwischen Murten- und Neuenburgersee, übertrafen die bisherigen Vermutungen und aufgrund von früheren Sondierungen gemachten Hypothesen. Siedlungsspuren seit der Steinzeit belegen das Interesse für den Berg; allerdings fehlen bislang zuoberst auf dem oberen Plateau Reste aus der Römerzeit und dem Mittelalter gänzlich. Es fand sich aber auf dem Plan-Châtel eine grosse Befestigungsanlage der späten Bronze- und der spätkeltischen Zeit.

Von grösstem Interesse ist eine zweite Befestigung, die zu einem grossen keltischen Oppidum gehört. Mittlerweile ist nicht nur der Verlauf der fast bis zum Murtensee hinunterreichenden Mauer gesichert, sondern auch die Bauart: Eine gewaltige Pfostenschlitzmauer mit Rampe. Ausserdem wurden Holzkonstruktionen freigelegt, die vielleicht von einem Zangentor mit Bewachungsturm stammen. Vor der Mauer lag ein 13 m breiter und 2-3 m tiefer Graben. Die Funde datieren diese mächtige Anlage in die Zeit vom Ende des 2. bis in die Mitte des 1. Jahrhunderts v. Chr. Allerdings konnten in den bisherigen Sondierungen noch kaum Siedlungsstrukturen erfasst werden,

und Funde sind eher spärlich. Fest steht aber, dass dieses Oppidum um die Mitte des 1. Jahrhunderts v. Chr. verbrannte, und zwar sind Brandspuren nur *innen*, nicht aber aussen an der Befestigungsmauer festzustellen. Vieles deutet daraufhin, dass das Oppidum auf dem Mont Vully tatsächlich eine der bei Caesar erwähnten Keltentstädte (vielleicht der helvetischen Tiguriner?) gewesen ist, die beim Auszug der Helvetier verbrannt wurden. Das grosse Oppidum blieb verlassen; erst in römischer Zeit holte man Steinmaterial, vielleicht bis nach Aventicum. Nach der Rückkehr der Helvetier könnte das kleinere Oppidum (?) auf dem Bois de Châtel oberhalb Aventicum als neues Zentrum erbaut worden sein (vgl. den folgenden Artikel).

I scavi sul Mont Vully

Un bilancio delle ricerche fatte fino ad oggi nell'oppidum celtico

I scavi sul Mont Vully, l'imponente montagna situata tra i laghi di Murten e di Neuchâtel, iniziati nel 1978 e dovuti all'aiuto del Fondo Nazionale hanno superato tutto quello che si poteva aspettare secondo i sondaggi anteriori. Tracce di abitazione dall'età della pietra in poi indicano l'interesse per la montagna. Mancano però finora tracce romane e medievali sull'altopiano. Sul Plan-Châtel invece è stata scoperta una fortezza importante del bronzo finale e del Latène finale.

Una seconda fortificazione appartenente ad un grande oppidum celtico è di grandissimo interesse. Nel frattempo sono stati assicurati sia il percorso del muro che arriva quasi fino al lago di Murten, sia il modo di costruzione: si tratta di un enorme muraglia di muratura secca tramezzata da pali (Pfostenschlitzmauer), con una rampa all'interno. Inoltre sono state messe a giorno costruzioni di pali all'interno della muraglia che forse facevano parte di una torre di guardia e di una porta. Davanti alla muraglia si trovava un fossato largo fino a 13 metri e profondo 2-3 metri.

Secondo gli oggetti trovati questo enorme complesso data dalla fine del 2° fino alla metà del 1° secolo a. C. I sondaggi fatti fino ad oggi non hanno ancora rivelato tracce di abitazioni e anche gli oggetti trovati non sono numerosi. E sicuro invece che l'oppidum è stato bruciato verso la metà del 1° secolo a. C. e le tracce d'incendio si trovano esclusivamente all'interno della muraglia. Molte cose fanno pensare che l'oppidum sul Mont Vully è effettivamente una di quelle città celtiche (forse dei Tigurini elvetici?) nominate da Cesare e incendiate in occasione dell'esodo degli Elveti. In seguito il grande oppidum non è più stato abitato. Forni materiale pietroso nell'era romana, forse fino ad Avenches. Dopo il ritorno degli Elveti è stato forse costruito sul Bois de Châtel sopra Avenches l'oppidum più piccolo come nuovo centro (vedi l'articolo seguente).